

# L'éducation à l'environnement

Analyses et perspectives pour agir ensemble, aujourd'hui et demain



## ÉDITO



### L'éducation à l'environnement, un levier incontournable pour réussir la transition

L'éducation à l'environnement est essentielle pour le changement de société. Elle y contribue par la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des citoyens.

Œuvrer aujourd'hui dans le champ de l'éducation à l'environnement, c'est vouloir replacer l'Humain face à ses responsabilités, envers lui-même, les autres, l'environnement et les générations futures.

#### Les associations et réseaux, acteurs de terrain indispensables

Les associations et réseaux associatifs contribuent au quotidien au développement de l'éducation à l'environnement, au plus près des territoires et des citoyens, au service de

l'intérêt général. Ils sont des véritables moteurs de la transition, créateurs de lien social, d'emploi et d'innovation.

Fortes de leur organisation en réseau, dans un esprit d'échange, de mutualisation et de co-construction, les associations d'éducation à l'environnement proposent une action éducative qui donne aux citoyens les clés pour prendre des initiatives.

Ce document présente les enjeux actuels de l'éducation à l'environnement en France et dresse les perspectives pour les années à venir\*.

\* Données récoltées auprès de 216 associations - année 2015.



Le réseau national d'éducation à l'environnement et au développement durable

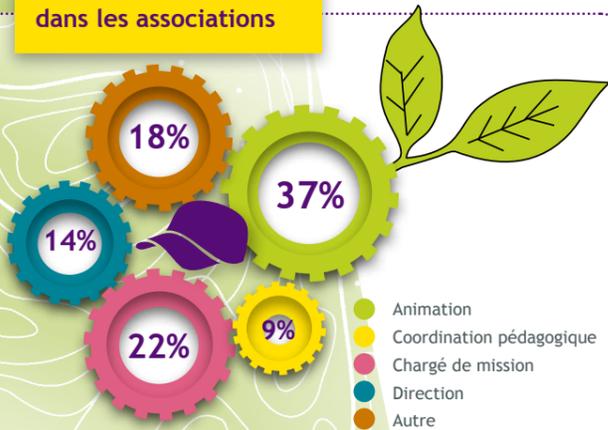
Pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble



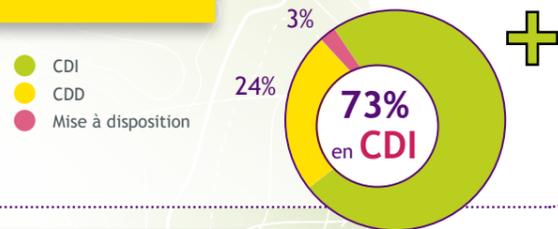
# L'éducation à l'environnement PORTEUSE D'INNOVATION SOCIALE



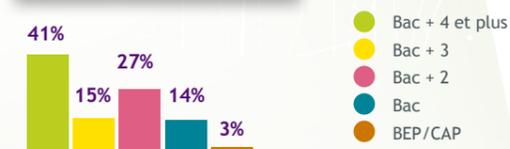
## Fonction des salariés dans les associations



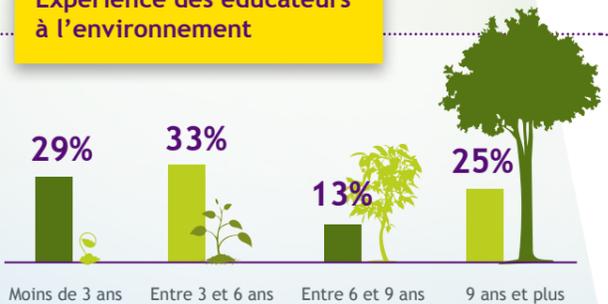
## Type de contrats des salariés



## Niveau de formation initiale des salariés



## Expérience des éducateurs à l'environnement



## \* Des professionnels au service de l'éducation à l'environnement

La mission principale de l'éducation à l'environnement est l'animation de terrain, le face à face pédagogique pour sensibiliser, éduquer, former les participants à comprendre la complexité des enjeux socio-écologiques et donner ainsi à chacun l'opportunité de développer, à tous les âges, des clés pour agir.

Pour certaines associations, l'éducation à l'environnement est le cœur de leur projet associatif, d'autres l'ont développée de façon complémentaire à leur activité principale (associations de protection de la nature et de l'environnement, d'éducation populaire...). Toutes peuvent s'appuyer sur des professionnels expérimentés pour la réalisation des projets. Différentes fonctions sont nécessaires pour mener à bien ces missions : de l'animateur en éducation à l'environnement au poste de directeur, en passant par les chargés de mission et les postes « support » (secrétariat, comptabilité, communication...). Tous ensemble, ils contribuent à la mise en œuvre de ce projet d'intérêt général qu'est l'éducation à l'environnement.

## Les emplois dans les associations d'éducation à l'environnement se caractérisent par :

- une majorité de contrats en CDI : **3 salariés sur 4 sont en CDI**
- un haut niveau de formation initiale : **+ de la moitié des salariés ont un diplôme équivalent à un Bac + 3 ou plus**
- des éducateurs à l'environnement expérimentés : **1/3 des salariés ont au moins 6 ans d'expérience, 1/4 ont même 9 ans d'expérience, ou plus**

## \* Un secteur qui s'est professionnalisé

Depuis ses débuts dans les années 60, l'éducation à l'environnement a connu une évolution importante tant en nombre d'emplois qu'en termes de diversification des pratiques et des métiers concernés. Cette éducation est de plus en plus reconnue comme un outil d'accompagnement des politiques publiques en matière d'environnement, de prévention des risques et de développement durable.

### Aujourd'hui, plusieurs formations diplômantes ou certifiantes existent, contribuant à la reconnaissance des métiers de l'éducation à l'environnement :

- Brevet professionnel Jeunesse, Education Populaire et Sport (BPJEPS), spécialité Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD).
- Diplôme d'Etat Jeunesse, Education Populaire et Sport (DEJEPS), mention Développement de projets, territoires et réseaux.
- Licences professionnelles « Coordination de projets en éducation à l'environnement et au développement durable (CEEDDR) » et « Médiation scientifique et éducation à l'environnement ».
- Eco-interprète (niveau II).

Le BTSA Gestion et Protection de la Nature contribue également à la formation des acteurs de l'éducation à l'environnement.

## \* Sans bénévolat, pas d'associations !

Une spécificité des associations loi 1901 est la gestion désintéressée faite par des bénévoles qui pilotent le projet associatif, soutenus parfois par des équipes salariées. L'éducation à l'environnement est portée par de nombreux bénévoles qui s'investissent en consacrant une partie de leur temps aux activités de l'association, sans percevoir de rémunération. Plusieurs formes d'investissement sont possibles. Certains bénévoles choisiront d'être administrateurs (élus), d'autres participeront aux activités de l'association pour des projets spécifiques ou des missions de la vie quotidienne de la structure.

La complémentarité et la convergence entre les bénévoles et les professionnels constituent une force et une garantie de gouvernance démocratique. Et la présence de nombreux bénévoles au sein des associations favorise le lien avec le territoire.

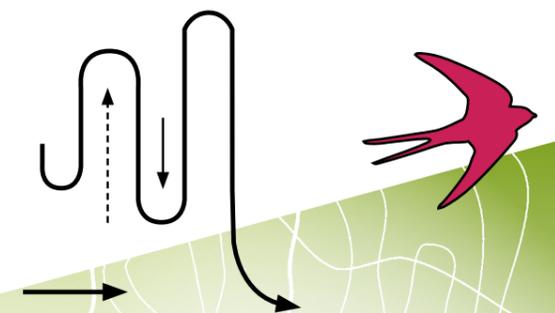
Par ailleurs, les actions de formation continue permettent aux salariés d'enrichir leurs compétences et connaissances tout au long de leur vie professionnelle.

Les réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement (GRAINE(s), ARIENA, CREEA, GRANDDIR, Plateforme franc-comtoise, REEB, SEVE, réseaux départementaux et infra-départementaux) contribuent considérablement à la professionnalisation des acteurs : mise en place de formations, journées d'échange, rencontres, projets collectifs... qui permettent à chacun de s'enrichir des expériences des autres et de mutualiser ainsi les outils et pratiques.

Les associations et réseaux associatifs jouent aussi un rôle considérable dans l'accueil, la formation et l'insertion de la jeunesse. Les salariés les plus expérimentés transmettent leur savoir et savoir-faire aux jeunes professionnels et les accompagnent en début de carrière.



Le nombre de bénévoles varie d'une association à l'autre. Toutes les associations ne valorisent pas encore le bénévolat comptablement. En se basant sur celles qui le font et en extrapolant pour les 1 400 associations adhérentes aux réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement, cet investissement bénévole pour l'éducation à l'environnement représenterait en France plus d'un mi-temps par structure, soit l'équivalent de plus de **10 millions d'euros** si ces missions étaient réalisées par des salariés.



# L'intérêt général et l'utilité sociale de l'éducation à l'environnement : UNE ÉDUCATION POUR TOUS



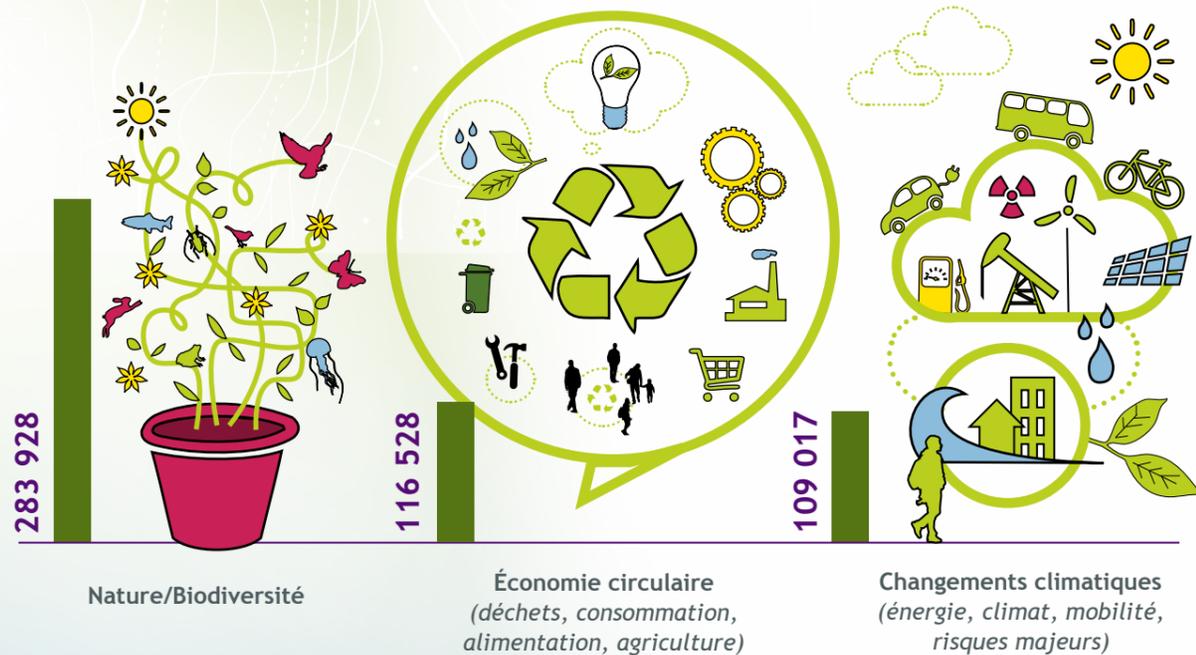
L'éducation à l'environnement vise un changement de société. Elle joue un rôle essentiel dans la transition écologique en donnant à chacun, adulte, jeune ou enfant, les moyens de s'emparer des enjeux écologiques et de prendre conscience de sa capacité d'agir.

Pour cela, ses acteurs interviennent sur trois thématiques principales :

- 1 **Nature et biodiversité**
- 2 **Économie circulaire**  
*Déchets, consommation, alimentation, agriculture...*
- 3 **Changements climatiques**  
*Énergie, climat, transports, mobilité, risques majeurs...*

Cependant, d'autres thématiques comme l'eau, le patrimoine historique et culturel, le milieu urbain, la santé ou encore la solidarité internationale sont également portées par les acteurs de l'éducation à l'environnement.

## Les trois thématiques principales abordées (Répartition des personnes sensibilisées)



## \* L'éducation à l'environnement pour tous et tout au long de la vie

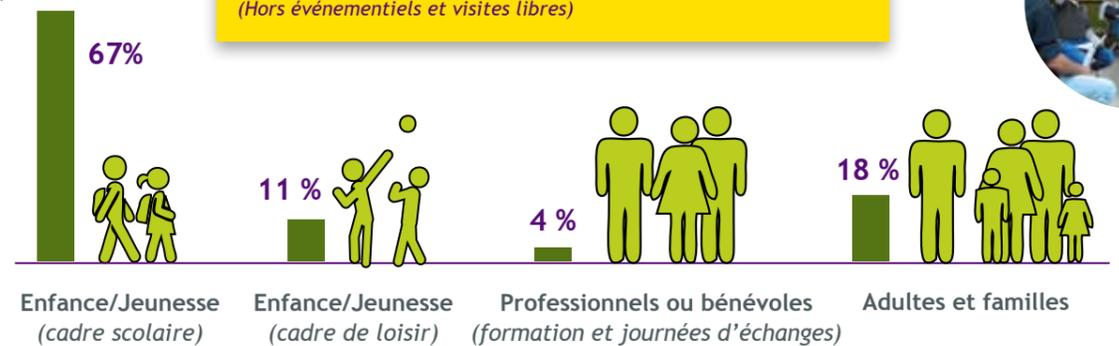
Les associations d'éducation à l'environnement interviennent dans différents contextes : dans le cadre scolaire, professionnel ou de loisirs. Des animations « grand public » sont également proposées : sorties « nature », évènementiels, accompagnement de démarche de développement durable...

Même si le public enfance/jeunesse représente le cœur historique du métier de l'éducation à l'environnement, cette dernière s'adresse tout autant aux adultes et aux familles.

La diversité des interventions permet à chacun, tout au long de sa vie, de participer à des actions d'éducation à l'environnement proposées par les acteurs qui se reconnaissent dans les valeurs de laïcité, solidarité, citoyenneté et d'émancipation.

La moitié des animations se déroule dans le cadre d'un projet sur plusieurs séances. Cette caractéristique favorise une progression pédagogique et un approfondissement des thématiques traitées.

## Répartition des participants suivant le type de public (Hors évènementiels et visites libres)



## SORTIR pour renouer le contact avec la nature qui nous entoure

L'éducation à l'environnement commence sur le terrain, dehors, le meilleur endroit pour que s'opère la reconnexion nécessaire et vitale entre l'humain et son environnement. Des études récentes démontrent que le lien avec la nature est indispensable à l'épanouissement et au bien-être de la personne. Sortir, partir à la découverte de la vie, pour observer, toucher, sentir, s'amuser, écouter, s'émerveiller et créer du lien avec le vivant, se sentir en vie : le contact avec la nature favorise considérablement le maintien de notre santé physique et mentale.

Malgré cette nécessité vitale reconnue du contact avec la nature, on constate une baisse des séjours vacances et des classes d'environnement : de moins en moins d'enfants ont la possibilité de s'immerger dans la nature dès le plus jeune âge. Le taux de départ des 5-19 ans en séjours collectifs de vacances de plus de 5 nuits n'était plus que de 7,5 % en 2011, contre 14 % en 1995. De plus, la durée moyenne des séjours a diminué dans les dernières années, passant de 17 jours en 1994

à 14 jours en 2002, puis à 9,7 jours en 2011. Quatre causes principales de cette baisse ont été identifiées : le coût des séjours, la baisse de certaines aides, les réticences des familles et la réglementation (Source : rapport parlementaire sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs, présenté le 10 juillet 2013 par Michel MENARD).

Même si les contraintes sont de plus en plus importantes, deux tiers des interventions réalisées par les associations d'éducation à l'environnement se déroulent dans leur intégralité ou en partie à l'extérieur.



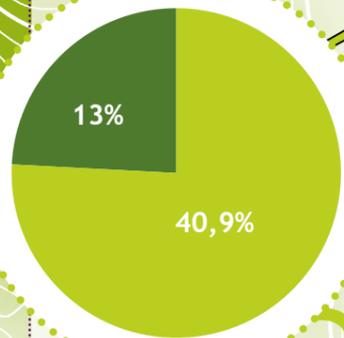
## Répartition des interventions suivant le lieu d'animation

# Des partenariats essentiels POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

## Financement de l'éducation à l'environnement en 2015

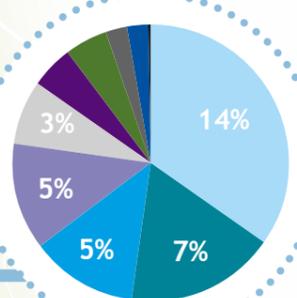
### Autofinancement

53,9%



### Subventions

40,1%



6%

### Aides à l'emploi

#### Autofinancement

- Services (ventes et prestations)
- Autres (dons, cotisations, mise à disposition de biens et de services, bénévolat)

#### Aides à l'emploi

- Aides à l'emploi (CAE-CUI, Contrats d'Avenir, dispositifs régionaux d'aide à l'emploi, FONJEP)

#### Subventions

- Conseils régionaux
- Conseils départementaux
- Établissements publics (ADEME, Agence de l'Eau, ARS)
- État (DREAL, DRJSCS, DRAAF, Éducation nationale...)
- Communautés de communes, d'agglomération, urbaines
- Communes (2%)
- Autres collectivités territoriales (2%)
- Europe (1%) (FEDER, FSE, LIFE...)
- Syndicats mixtes (1%) (dont PNR)
- Organismes sociaux (0,1%)

Les associations d'éducation à l'environnement construisent avant tout leur équilibre économique à partir de produits d'activités (ventes, services, cotisations, mécénat, dons...) mais également grâce à l'apport bénévole.

Cependant, le soutien public, qu'il soit financier, humain ou technique, est indispensable pour mener cette mission d'intérêt général et d'utilité sociale qu'est l'éducation à l'environnement.

### UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Les associations et réseaux d'éducation à l'environnement, conscients des enjeux pour la reconnaissance des projets d'éducation à l'environnement, s'impliquent et travaillent à la consolidation des partenariats et affirment que l'éducation à l'environnement n'est pas une marchandise mais bien un projet de société qui participe à la résolution des crises écologiques et sociales.



## \* Des actions ancrées dans les territoires

Éduquer à l'environnement c'est éduquer au territoire, ce qui explique le pourcentage important de financement par les collectivités territoriales pour les actions d'éducation à l'environnement locales.

L'ancrage territorial de ces actions est évident : chaque association impacte en moyenne près de 4 000 personnes par an, 98 % des animations se déroulent dans la région d'implantation de l'association. Les financements publics régionaux ou plus locaux bénéficient ainsi directement au territoire et à ses citoyens.



### Les associations :

#### source d'expertise pour la mise en œuvre des politiques publiques

Fortes de leurs 30 ans d'expériences, de leur diversité et de leur maillage territorial grâce à l'organisation en réseau, les associations d'éducation à l'environnement effectuent un travail remarquable dans les territoires et participent activement au mieux vivre ensemble. Plus que jamais, elles sont une force indispensable à notre pays. Les acteurs de l'éducation à l'environnement animent les territoires, créent du lien social, innovent pour répondre aux attentes citoyennes, favorisent la participation. Ils sont une source d'expertise qui

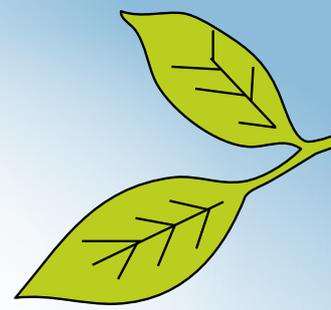
accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique publique de transition écologique et sociale concertée. Les pouvoirs publics, qui s'appuient et comptent sur les acteurs de l'éducation à l'environnement au quotidien pour mettre en œuvre leurs politiques, le savent. Le maintien du partenariat entre associations et pouvoirs publics est un enjeu essentiel pour poursuivre l'éducation à l'environnement sur les territoires, pour tous, tout au long de la vie.

## \* Des jeunes en service civique engagés pour l'éducation à l'environnement

Les associations d'éducation à l'environnement accueillent de nombreux jeunes en service civique. Cet engagement volontaire offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans d'accéder à une première expérience formatrice, de découvrir l'éducation à l'environnement et de s'investir pour l'intérêt général. Les associations contribuent ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques et la volonté conjointe du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.



# Perspectives POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



Le travail de structuration des réseaux et associations d'éducation à l'environnement continue dans les territoires dans le cadre de la réforme territoriale avec la fusion des régions, mais également dans une dimension européenne voire internationale.

L'éducation à l'environnement répond à des enjeux d'intérêt général, et le régime de la subvention demeure essentiel tant techniquement que politiquement, en conformité avec la circulaire du Premier ministre n°5811-SG du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations.

Les acteurs de l'éducation à l'environnement ont construit et proposent des méthodes et outils innovants, participatifs, des savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir, pour accélérer le changement si nécessaire et ainsi répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels.

L'enjeu de demain est qu'un volet « éducation à l'environnement » soit intégré à toutes les politiques publiques et privées environnementales afin de donner à tous les citoyens la possibilité d'être acteurs de ce changement.

De vraies perspectives ne seront possibles que s'il y a des moyens à la hauteur des ambitions et des enjeux.

## Le Tableau de Bord des réseaux territoriaux d'EEDD, un outil au service de l'état des lieux de l'éducation à l'environnement en France

Les données présentées dans ce document sont issues du « Tableau de bord des réseaux d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) », une base de données partagées en ligne mesurant les activités

d'EEDD réalisées par les associations réparties dans toute la France. Animé par le Réseau École et Nature à l'échelle nationale, cette dynamique collective est portée aujourd'hui par 19 réseaux territoriaux d'EEDD.

Crédits photos : Charente Nature, CREEA, Eric DUBOIS, Francas Ain, GRAINE Centre-Val de Loire, GRAINE GrandEst, M. Lozivit-Graine LR, Réseau École et Nature, TroCantons - Conception graphique et illustrations : www.coquelicots.fr  
Source des données : « Tableau de Bord des réseaux d'EEDD ». Données obtenues auprès de 216 associations - année 2015.

### Porteur du projet national



Le réseau national d'éducation à l'environnement et au développement durable

Pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble

### Coordonnées du Réseau École et Nature

Tél. : 04 67 06 18 70  
info@ecole-et-nature.org  
www.reseauecoleetnature.org

### En partenariat avec



### Les réseaux d'EEDD participants au Tableau de Bord

